



2nde BAC PRO

Aménagements Paysagers

“Découvrir le métier à travers les activités d’entretien et de création des espaces verts en milieu professionnel”

En apprentissage

OBJECTIFS

La classe de 2^{de} bac professionnelle permet aux apprentis :

- de découvrir les bases du métier de paysagiste
- d’acquérir les savoir-faire pratiques en entreprise grâce à l’encadrement d’un maître d’apprentissage

PUBLIC

- Jeunes de 16 à 29 ans

CONDITIONS D’ADMISSION

- Post 3^{ème}
- Avoir un maître d’apprentissage

CONTACTS

CFPPA SAVOIE-BUGEY

Responsable de formation
Fabienne MITHIEUX
fabienne.mithieux@educagri.fr

Informations adminis. et financières
Carole TAILHARDAT (04 79 75 99 58)
carole.tailhardat@educagri.fr

DOMAINE REINACH
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr

NOS SPECIFICITES

- Séances pédagogiques effectuées au travers des activités réalisées en entreprise
- Observations de chantiers et activités pratiques ponctuellement sur notre domaine
- Apprentissage de l’autonomie
- Progression des capacités d’observation et de compréhension de situations concrètes

PROGRAMME

- La 2^{de} Bac Pro par apprentissage correspond à la 1^{ère} année d’un contrat d’apprentissage de 3 ans conduisant au Bac Pro Aménagements Paysagers
- Durée de la formation : 15 semaines en Centre et 37 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés payés.
- Début de la formation : septembre

FRAIS PEDAGOGIQUES

Les frais pédagogiques sont totalement pris en charge en alternance Rémunération selon le statut du candidat :

- Contrat d’apprentissage : de 25% à 100% SMIC en fonction de l’âge et de l’année de formation
- Contrat de professionnalisation : de 65 % à 100% SMIC en fonction de l’âge et du niveau de formation

POURSUITES D’ÉTUDES

Bac Pro Aménagements Paysagers par apprentissage (1^{ère} et T^{ale})

ENSEIGNEMENTS (lors des sessions de regroupement au CFPPA)	Horaire
Français	3h30
Anglais	3h
Histoire-Géographie	2h
Education socioculturelle	2h
Education physique et sportive	2h
Mathématiques	4h
Informatique	1h30
Biologie- Ecologie	2h
Physique -Chimie	2h
Agroéquipements	2h
Economie	2h
Technique des aménagements	9h

- Approche de la prévention des risques liés à l’activité physique